

Commune d'ESTAVAR 66800

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20171114-DCM2017-65-DE
Date de télétransmission : 15/11/2017
Date de réception préfecture : 15/11/2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2017

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 6
Nombre de votants : 8
Date de convocation : 11 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 14 novembre 2017 à 20H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire.

Présents : L LEYGUE, A TONETTI, R MAGNAN, M VILLAR, B CAGNY, JC RIVAYROL
Absents : S LEBRE, E QUINSON, JP HESPEL, M CARRERE, P MIFFRE
Procurations : P. MIFFRE à L LEYGUE ; M CARRERE à B CAGNY

Romain MAGNAN est élu secrétaire de séance.

DCM2017-65 : Travaux de voirie suite aux intempéries du 23 juin 2017 – Demande de subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 2017

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les intempéries du 23 juin 2017 ont causé des dégâts sur certaines voiries qui ont été recensées par constat d'huissier :

- Chemin de Bagateills
- Carer del Pardal
- Carrer del Pinsa
- Carrer del Pap Roig
- Bajande
- Carrer Pompeu Fabra

Le montant total de réfection de ces voies est estimé à 16.042,00 € HT par le Syndicat de Voirie de la Communauté de Commune Pyrénées Cerdagne.

M. Le Maire propose de solliciter auprès de l'Etat une subvention de 70% au titre de la DETR 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- DE DEMANDER auprès de l'Etat une subvention de 70% au titre de la DETR 2017 ;
- D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel suivant :
 - DETR 2017 70% 11.229,94 € HT
 - AUTOFINANCEMENT 30% 4.812,60 € HT
- D'INSCRIRE ces travaux au budget;
- D'AUTORISER M. le Maire de signer tous les documents y afférent.

Le Maire,

Laurent LEYGUE

